



## **Transfert effectif de la cotation des titres Delta Plus Group sur le marché Euronext Growth Paris**

A la suite de l'approbation de sa demande d'admission par le Comité des Admissions d'Euronext, Delta Plus Group annonce que le transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris aura lieu le 20 décembre 2021.

Ce transfert permettra à Delta Plus Group d'être admis à la cotation sur un marché proposant un fonctionnement simplifié, plus approprié au profil et aux besoins actuels du Groupe.

Le transfert de cotation sur Euronext Growth Paris répond à l'objectif de Delta Plus Group de continuer à bénéficier de l'attrait des marchés financiers à un coût plus raisonnable, tout en maintenant une relation de qualité avec ses actionnaires et avec les investisseurs.

Le projet de transfert avait été approuvé par les actionnaires de la Société, réunis en Assemblée Générale le 15 octobre 2021 et mis en œuvre par la Conseil d'Administration le jour même.

La cotation des titres sur le marché Euronext Growth Paris s'effectuera par le biais d'une procédure accélérée d'admission aux négociations des actions existantes de la Société, sans émission d'actions nouvelles.

### **Conséquences du transfert**

Conformément à la réglementation en vigueur, Delta Plus Group rappelle les conséquences possibles de ce transfert :

#### **En matière d'information financière périodique :**

- Les comptes sociaux annuels, le rapport de gestion, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes seraient publiés au plus tard dans les quatre mois après la clôture de l'exercice
- Les comptes semestriels, comprenant un bilan, un compte de résultat et des commentaires sur la période seraient publiés au plus tard dans les quatre mois après la clôture du semestre
- Un libre choix en matière de référentiel comptable (français ou IFRS) serait rendu possible. La Société prévoit de continuer à établir ses comptes selon les normes IFRS

### **En termes de protection des actionnaires minoritaires :**

- Les sociétés cotées sur Euronext Growth Paris ne doivent communiquer au marché, en termes d'évolution de l'actionnariat, que les franchissements de seuils, à la hausse ou à la baisse, de 50% et 90% du capital ou des droits de vote
- La protection des actionnaires minoritaires, en cas de changement de contrôle, sera assurée par Euronext Growth Paris par le mécanisme de l'offre publique obligatoire en cas de franchissement, directement ou indirectement, seul ou de concert, du seuil de 50% du capital ou des droits de vote.
- Conformément aux dispositions légales, Delta Plus Group restera soumise, pendant une durée de trois ans à compter du transfert de ses titres sur Euronext Growth Paris, au régime des offres publiques obligatoires et au maintien des obligations d'information relatives aux franchissements de seuils telles qu'applicables pour les sociétés cotées sur Euronext<sup>1</sup>.

### **En matière d'information permanente :**

- Delta Plus Group restera soumise aux dispositions applicables en matière d'information permanente, qui s'appliquent également aux sociétés cotées sur Euronext Growth Paris.
- La Société continuera de délivrer une information exacte, précise et sincère, en rendant publique toute information privilégiée concernant la Société, conformément aux dispositions du règlement (UE) n°596-2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marchés.
- En outre, les dirigeants (et les personnes qui leur sont liées) de la Société demeureront soumis à l'obligation de déclarer les opérations qu'ils réalisent sur les actions et titres de créances de la Société.

### **Impact sur la liquidité du titre :**

- La Société attire l'attention sur le fait qu'il pourrait résulter du transfert sur Euronext Growth Paris une évolution de la liquidité du titre différente de celle constatée sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Le document d'information élaboré dans le cadre de ce transfert est disponible sur le site internet de la société ([www.deltaplusgroup.com](http://www.deltaplusgroup.com)) dans la rubrique Investisseurs – Actualités financières – Informations réglementées.

---

<sup>1</sup> Tout franchissement direct ou indirect des seuils légaux de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 50%, 2/3, 90% et 95% du capital ou des droits de vote d'un émetteur dont les actions sont admises sur Euronext Paris

## Calendrier définitif du transfert de marché de cotation

### **Lundi 13 décembre 2021**

Notification par Euronext de la décision d'admission des titres Delta Plus Group sur Euronext Growth Paris.

### **Jeudi 16 décembre 2021**

Diffusion d'un avis Euronext annonçant la radiation des actions Delta Plus Group sur Euronext Paris.  
Diffusion d'un avis Euronext annonçant l'admission des actions Delta Plus Group sur Euronext Growth Paris.

Diffusion d'un communiqué de presse par Delta Plus Group (3<sup>ème</sup> communiqué de presse) et mise en ligne du document d'information.

### **Lundi 20 décembre 2021**

Transfert effectif : radiation des actions d'Euronext Paris et admission sur Euronext Growth Paris.

Dans le cadre de son transfert sur Euronext Growth Paris, Delta Plus Group est accompagné par TP ICAP Midcap en tant que Listing Sponsor.

Le code ISIN d'identification des titres Delta Plus Group reste inchangé (FR0013283108) et le mnémonique devient ALDLT.

**Prochaine publication** : Chiffre d'affaires annuel 2021  
Jeudi 10 février 2022, après bourse

---

#### **A propos de DELTA PLUS**

*Delta Plus Group conçoit, normalise, fabrique ou fait fabriquer et distribue une gamme complète d'Equipements de Protection Individuelle (EPI). Delta Plus Group est cotée sur le compartiment B de NYSE-EURONEXT (ISIN : FR0013283108 - Mnémo : DLTA)*

Plus d'informations : [www.deltaplusgroup.com](http://www.deltaplusgroup.com)

---

#### **CONTACT**

Jérôme BENOIT  
Président Directeur Général  
e-mail : [relation.investisseur@deltaplus.eu](mailto:relation.investisseur@deltaplus.eu)  
Tel : 04.90.74.20.33

Arnaud DANIEL  
Directeur Administratif & Financier